

Appel à soumission au numéro spécial de *SAMPJ* sur la « Comptabilité environnementale et sociale en France »

Appel à soumission du numéro spécial de *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal*

Date limite de soumission : 15 septembre 2017

Rédacteur senior :

Charles H. Cho, ESSEC Business School, Cergy-Pontoise, France (cho@essec.edu)

Rédacteurs invités :

Delphine Gibassier, université fédérale de Toulouse, Toulouse Business School, Toulouse, France (d.gibassier@tbs-education.fr)

Jonathan Maurice, université fédérale de Toulouse, université Toulouse 1 Capitole, IAE Toulouse, Toulouse, France (jonathan.maurice@iae-toulouse.fr)

Pour ce numéro spécial de *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal (SAMPJ)* associé au 4^e congrès CSEAR France, nous privilégions les articles analysant le développement d'outils, de pratiques, de réglementations, de rôles et de professions spécifiques à la comptabilité environnementale et sociale en France.

Premièrement, les nombreuses réglementations françaises sur le *reporting* environnemental et social (loi NRE en 2001, loi Grenelle 2 en 2010) présentent un contexte intéressant pour étudier les pratiques de divulgation d'informations et de *reporting* interne se situant entre obligations légales et initiatives volontaires (Antheaume et al., 2013 ; Capron et Quairel, 2010 ; Damak-Ayadi, 2010 ; Quairel, 2004). Ces réglementations ont déjà fait émerger plusieurs travaux sur les besoins d'une comptabilité élargie (Petit et al., 2013) et sur la qualité et l'impact de l'information diffusée (André et al., 2011 ; Chauvey et al., 2015 ; Cho, 2009 ; Depoers, 2010 ; Oxybar et Déjean, 2010 ; Perrigot et al., 2015). Nous encourageons des soumissions poursuivant l'étude des impacts de ces réglementations sur les pratiques des entreprises.

Deuxièmement, un thème de recherche émerge de la loi Grenelle 2 qui exige la vérification par un tiers des informations environnementales et sociales diffusées par les entreprises. La crédibilité des informations diffusées et les problématiques entourant l'audit de telles informations demandent à être davantage étudiées (Gillet 2010 ; Gillet-Monjarret et Martinez, 2012 ; Igalens, 2004 ; Lafontaine, 2010 ; Rivière-Giordano, 2007). Ce besoin de crédibilité des informations encourage également de nouvelles pratiques d'audit et de contrôle interne des informations environnementales et sociales (Dohou-Renaud, 2009) qui méritent une attention particulière du monde académique.

Troisièmement, le contrôle de gestion environnementale et sociale a émergé en France avec de nouveaux outils et pratiques comme le « bilan social » pour la comptabilité sociale, l'analyse du cycle de vie pour la comptabilité produit ou le « bilan carbone » pour la comptabilité environnementale. Plusieurs auteurs ont étudié la mise en place de tels outils et pratiques dans le contexte français (p. ex., Dohou-Renaud, 2012 ; Drevet, 2009a ; 2009b ; Janicot, 2007 ; Meyssonier and Rasfol-Distler, 2008 ; Mocquet, 2010 ; Naro and Noguera, 2008) mais plusieurs domaines restent à étudier comme le calcul de

coûts du cycle de vie, la comptabilité du capital humain (Decocq-Good and Laurent, 2003; Trébucq, 2006) ou le reporting intégré. Nous encourageons la soumission d'articles documentant le succès ou l'échec de telles innovations en comptabilité sociale et environnementale, à la fois dans les grandes et les petites entreprises du contexte français. Des généalogies d'outils et l'analyse de leur développement en France sont également les bienvenues (Gibassier, 2016 ; Lafontaine, 2003). Des études consacrées à l'adoption, la création, la diffusion ou l'abandon d'outils de comptabilité environnementale et sociale dans le contexte français sont aussi encouragées. Nous sommes de plus intéressés par l'analyse de la compétition qui peut se développer entre outils et innovations. Des exemples de développements de tels outils en France incluent non seulement l'analyse du cycle de vie et le « bilan carbone » mais aussi les méthodologies derrière les programmes de labélisation environnementale, ou encore le programme CARE ou la « comptabilité universelle ». À l'inverse, des méthodologies comme le *Material Flow Cost Accounting* sont absentes de notre territoire. L'association OREE a également participé au développement de recherches doctorales sur la comptabilisation de la biodiversité testée et mise en place dans quelques entreprises. Par exemple, différents outils de gestion de l'eau ont émergé dans différents contextes et différents secteurs (Gibassier et Alcouffe, 2016).

Quatrièmement, nous encourageons la soumission d'études de cas approfondies d'entreprises ayant une expérience de comptabilité environnementale et sociale. Par exemple, Kering a lancé son compte de résultat environnemental en 2011 (E-P&L). Danone a travaillé sur sa propre comptabilité carbone depuis 2007 et LVMH a développé un outil de comptabilisation de la biodiversité. De nombreuses PME ont également développé des outils et des méthodologies qui méritent l'attention du monde académique. Les recherches sur des organisations actrices de l'économie verte ou de l'économie sociale et solidaire sont également les bienvenues pour étudier leur démarche de mesure de leur performance sociale et environnementale.

Cinquièmement, la France est également un des rares lieux où la naissance de nouvelles professions liées à la comptabilité environnementale et sociale peut être observée. Renaud (2014) a retracé le rôle des contrôleurs de gestion environnementaux dans une organisation française pionnière en termes de comptabilité carbone. Gibassier et El Omari (2015) ont discuté de la naissance un peu troublée de la profession de « conseil carbone ».

Nous encourageons également des études de cas sur de petites organisations afin de comprendre comment elles intègrent ou non des démarches de comptabilité et de *reporting* environnementaux et sociaux. Utilisent-elles des outils différents des multinationales ? Enfin, nous encourageons les études centrées sur la comptabilité nationale environnementale de la France (en tant que pays), des villes et des territoires français.

Enfin, nous sommes intéressés par les articles académiques sur le développement des formations en comptabilité environnementale et sociale dans les universités françaises et les écoles de commerce (Lafontaine, 2009).

Les soumissions d'articles conceptuels et empiriques sont les bienvenues, quelles que soient les approches théoriques et empiriques envisagées. Même si la liste n'est pas exhaustive, les thèmes suivants méritent une attention particulière dans le contexte français :

- Diffusion d'information et *reporting* (comprenant le *reporting* intégré)
- Généalogies d'outils de comptabilité durable (les histoires non-officielles)
- Pratiques de comptabilité durable dans les organisations
- Expériences de comptabilité du capital humain et du capital social
- Nouveaux rôles et nouvelles professions
- Audit externe (Grenelle 2) et interne du *reporting* environnemental et social
- Enseigner la comptabilité durable dans le contexte français
- Comptabilité de la biodiversité et de l'eau dans le contexte français
- Comptabilité durable pour les PME
- Comptabilité nationale de la France (en tant que pays), des villes et des territoires

Précisions importantes

Les articles soumis pour le numéro spécial feront l'objet d'une évaluation classique en double aveugle. Les articles peuvent être soumis en anglais ou **en français**. En cas d'acceptation pour publication d'une soumission en français, les auteurs devront prendre en charge la traduction auprès d'un traducteur agréé par l'Association francophone de comptabilité. Les soumissions devront être faites par l'intermédiaire du système en ligne de révision par les pairs ScholarOne Manuscripts. L'inscription et l'accès à ce système sont disponibles à l'adresse suivante : <http://http://mc.manuscriptcentral.com/sampj>. Les recommandations aux auteurs sont disponibles à cette adresse :

http://www.emeraldinsight.com/products/journals/author_guidelines.htm?id=sampj.

Ce numéro spécial de *SAMPJ* est associé au 4^e congrès CSEAR France qui aura lieu à Toulouse en mai 2017 (dates définitives à confirmer). Cependant, les soumissions à ce numéro spécial peuvent être faites directement sans avoir soumis au congrès.

Dates à retenir pour le numéro spécial :

Date limite de soumission pour le numéro spécial : **15 septembre 2017**.

Dates à retenir pour le 4^e congrès CSEAR France :

Date limite de soumission au 4^e congrès CSEAR France : 1^{er} mars 2017.

Dates du 4^e congrès CSEAR France : 15-16 mai 2017.

Bibliographie :

- André, J. M., Husser, J., Barbat, G. and Lespinet-Najib, V. (2011). Le rapport de développement durable des entreprises françaises : quelles perspectives pour les parties prenantes ? *Management & Avenir* 48 (8): 37-56.
- Antheaume, N., Capron, M., Cuzacq, N., Lahalle, T., Queinnec, Y. and Tchotourian, I. (2013). Du nouveau dans le reporting extra-financier des sociétés. Analyse pluridisciplinaire et critique du décret relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale. In *Jalons pour une économie verte*, Presses Universitaires Aix-Marseille.
- Chauvey, J-N., Giordano-Spring, S., Cho, C.H., and Patten, D.M. (2015). The normativity and legitimacy of CSR disclosure: Evidence from France. *Journal of Business Ethics* 130 (4): 789-803.
- Capron, M. and Quairel, F. (2010). Le rapportage « développement durable » entre reddition et communication, entre volontariat et obligation. *Revue de l'Organisation Responsable* 4 (2): 19-29.
- Cho, C. H. (2009). Legitimation strategies used in response to environmental disaster: A French case study of Total SA's Erika and AZF incidents. *European Accounting Review* 18 (1): 33-62.

- Damak-Ayadi, S. (2010). Le reporting social et environnemental suite à l'application de la loi NRE en France. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 16 (1): 53-81.
- Déjean, F. and Oxibar, B. (2010). Légitimation et communication sociétale : le cas Péchiney. *Management international* 14 (2): 69-82.
- Depoers, F. (2010). Gouvernance et qualité de l'information sur les gaz à effet de serre publiée par les sociétés cotées. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 16 (3): 127-151.
- Drevetton, B. (2009a). Construire une instrumentation de la RSE : une délicate quête de sens. *Management & Avenir* 29 (9): 327-343.
- Drevetton, B. (2009b). Les outils de contrôle de gestion à l'épreuve de la RSE. Le cas de l'organisation publique. *Revue de l'Organisation Responsable* 4 (2): 30-44.
- Gibassier, D. (2016). From écobilan to LCA: the elite's institutional work in the creation of an environmental management accounting tool. Working paper.
- Gibassier, D and Alcouffe, S. (2016) Accounting for water: the making of the bilan h20, working paper.
- Gibassier, D. and El Omari, S. (2015). From the birth of Bilan Carbone to the birth of a carbon accounting profession. Working paper.
- Gillet, C. (2010). Les comptes rendus d'assurance contenus dans les rapports de développement durable : Une analyse des pratiques des entreprises françaises. *Management & Avenir* 36 (6): 35-53.
- Gillet-Monjarret, C. and Martinez, I. (2012). La vérification sociétale des entreprises du SBF 120 : l'impact de la structure de propriété et du conseil d'administration. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 18 (3): 43-66.
- Good, C. D. and Georges, L. (2003). Gestion des ressources humaines et performance économique: une étude du bilan social. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 9 (2): 151-170.
- Igalens, J. (2004). Comment évaluer les rapports de développement durable ? *Revue Française de Gestion* 152 (5): 151-166.
- Janicot, L. (2007). Les systèmes d'indicateurs de performance environnementale (IPE), entre communication et contrôle. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 13 (1): 47-67.
- Lafontaine, J.-P. (2003). Les techniques de comptabilité environnementale, entre innovations comptables et innovations managériales. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 9 (3): 111-127.
- Lafontaine, J.-P. (2009). Introduire l'environnement dans les formations en comptabilité contrôle audit : une nécessité pour répondre à l'évolution des organisations. In *L'enseignement au XXI^e siècle : défis et perspectives*, vol. 2, 186-198. University of Samara, Russia.
- Lafontaine, J.-P. (2010). La crédibilité des informations publiées en matière de développement durable : le cas de Renault. *Revue Française de Comptabilité* 438: 42-43.
- Meyssonier, F. and Rasolofo-Distler, F. (2008). Le contrôle de gestion entre responsabilité globale et performance économique: le cas d'une entreprise sociale pour l'habitat. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 14 (2): 107-124.
- Moquet, A.-C. (2010). *Le contrôle sociétal. Les cas Lafarge et Danone : de nouveaux modèles de management portés par le projet de développement durable*. Vuibert.
- Naro, G. and Noguera, F. (2008). L'intégration du développement durable dans le pilotage stratégique de l'entreprise : enjeux et perspectives des « Sustainability Balanced Scorecards ». *Revue de l'Organisation Responsable* 3 (1): 24-38.
- Perrigot, R., Oxibar, B. and Déjean, F. (2015). Corporate social disclosure in the franchising sector: Insights from French franchisors' websites. *Journal of Small Business Management* 53 (2): 321-339.
- Petit, F., Belet, D. and de Saint-Front, J. (2013). Tentative d'une « comptabilité élargie » à la responsabilité sociétale de l'entreprise ou comment concilier business et intérêt général ? *Recherches en Sciences de Gestion* 94 (1): 29-51.
- Quairel, F. (2004). Responsable mais pas comptable: analyse de la normalisation des rapports environnementaux et sociaux. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 10 (1): 7-36.
- Renaud, A. (2009). Le rôle des outils de mesure de la performance environnementale : le cas des audits et indicateurs environnementaux dans dix entreprises françaises certifiées ISO 14001. *Management & Avenir* 29 (9): 344-362.
- Renaud, A. (2012). Using the Environmental Management System (EMS) to control the implementation and emergence the green strategies. *Journal of Accounting & Organizational Change* 8 (1).
- Renaud, A. (2014). Le contrôle de gestion environnemental : quels rôles pour le contrôleur de gestion ? *Comptabilité – Contrôle – Audit* 20 (2): 67-94.
- Rivière-Giordano, G. (2007). Comment crédibiliser le reporting sociétal ? *Comptabilité – Contrôle – Audit* 13 (2): 127-147.
- Trébuq, S. (2006). Capital humain et comptabilité sociétale : le cas de l'information volontaire des entreprises françaises du SBF120. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 12 (1): 103-124.